

# REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple - Un But - Une Foi

## **SUBMISSION BY THE REPUBLIC OF SENEGAL ON THE SHARM EL-SHEIKH ONLINE PORTAL UNDER THE FOUR-YEAR SHARM EL-SHEIKH JOINT WORK ON IMPLEMENTATION OF CLIMATE ACTION ON AGRICULTURE AND FOOD SECURITY**

---

### **Preamble**

Agriculture, having been identified as a critical area for food security and resilience in Senegal, must be safeguarded when dealing with climate change.

The Conference of the Parties at its twenty-third session, held in Bonn in 2017, adopted decision 4/CP.23 on the "Koronivia Joint Work on Agriculture (KJWA)", which requested the Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice (SBSTA) and the Subsidiary Body for Implementation (SBI) to jointly address issues related to agriculture, including through workshops and expert meetings, working with constituted bodies under the Convention and taking into consideration the vulnerabilities of agriculture to climate change and approaches to addressing food security.

Parties agreed on KJWA roadmap on six topics with an additional on sustainable land and water management, including integrated watershed management strategies, to ensure food security; and strategies and modalities to scale up implementation of best practices, innovations and technologies that increase resilience and sustainable production in agricultural systems according to national circumstances. Six in-session workshops and one intersessional workshop were held between 2018 and 2021.

At the twenty-seventh session of the Conference of the Parties (COP27) held in Sharm El-Sheikh, Egypt, in November 2022, Parties adopted decision 3/CP.27 which:

- recognized the vulnerabilities of food production systems to the adverse impacts of climate change and the importance of scaling up support to enhance action on safeguarding food and nutrition security and ending hunger, aiming for inclusive, sustainable and climate resilient agricultural systems;
- also recognized the need to improve the enabling environment for mobilizing resources for implementing action at the local, national and international level, as

well as enhanced knowledge sharing on best practices, access to finance, technology development and transfer, and capacity-building;

- requested the SBSTA and the SBI to establish the four-year Sharm el-Sheikh joint work on implementation of climate action on agriculture and food security, including implementation of the outcomes of the Koronivia joint work on agriculture and previous activities addressing issues related to agriculture, as well as future topics, recognizing that solutions are context-specific and take into account national circumstances, with the seven objectives;
- established the Sharm el-Sheikh online portal under the joint work for sharing information on projects, initiatives and policies for increasing opportunities for implementation of climate action to address issues related to agriculture and food security.

In light of the foregoing, Senegal presents its views on the operationalization of the portal.

### **Context**

Agriculture, in Senegal, is mainly rainfed and driven by 755 532 households of which 73,8% are rural (ANSD, 2014). The sector is the mainstay of rural incomes and livelihoods, youth employment and women empowerment. It contributed to 15,3% of the 2021 country GDP (World Bank, 2022). Information about climate and adaptation may assist Senegalese farmers, pastoralists and fisherfolks in developing climate change resilience. Increasing use of digital information and mobile technologies during last decades have played a critical role in sharing information and anticipating climate risks management in agricultural and pastoralist systems. However, low internet access, limiting their access to information that provide solutions to the climate challenges we grapple with, being that their farming is primarily rainfed (FAO, 2022). Literacy among the small-scale farmers and pastoralists is an important factor to consider. In spite of these challenges, access to technology and digital information offers a significant opportunity to smallholder farmers, pastoralists, fisherfolks, women, youth, indigenous people and local communities by providing links to information for increasing opportunities for implementation of climate action to address issues related to agriculture and food security. The online portal should, to the extent possible, be farmer and pastoralists-friendly, inclusive of both scientific and indigenous knowledge systems.

## **1. Scope of the portal**

### **a. Objective of the portal**

The online portal is expected to play an important role in sharing and exchanging information on projects, initiatives and policies for increasing opportunities for implementation of climate action to address issues related to agriculture and food security; and connecting Parties, Constituted Bodies and Operating Entities of the Financial Mechanism under the Convention, United Nations organizations and other relevant institutions, agencies and entities, the research community, the private sector, civil society; and farmers and pastoralists organizations, among others and as appropriate. In particular:

- facilitating information sharing on projects, initiatives, and policies;
- sharing scientific, technological and other information, knowledge (including local and indigenous knowledge), experiences, innovations and best practices;
- facilitating matchmaking, partnership and cooperation;
- facilitating awareness creation, peer-to-peer learning, capacity building, and networking to promote implementation of climate action on agriculture and food security;
- sharing information on opportunities for finance, capacity building; and technology development and transfer.

### **b. Topics of focus**

The online portal topics of focus are those related to sharing information on projects, initiatives and policies for increasing opportunities for implementation of climate action to address issues related to agriculture and food security, including, but not limited to, those addressed in the Koronivia joint work on agriculture and previous activities addressing issues related to agriculture, as well as future topics.

## **2. Design and implementation of the portal**

Senegal highlights the importance of making the information on the online portal easily accessible with appropriate search function:

**a. Interface/structure: information on the online portal can be organized by:**

- category and subcategory of activity (projects, initiatives and policies) that can be accessible to farmers, pastoralists, and other users;
- Stakeholders: Parties, accredited observer organizations, UN agencies, and others, including farmer organizations;
- Regions, subregions, and countries;
- Link to other relevant websites;
- Clarity on the administrator/Focal Point of the online portal.

Thanks to the increasing mobile penetration in farming systems, the online portal should, to the extent possible, be accessible by mobile technology.

**b. Submitters (people with rights to post)**

The documents can be uploaded on the online portal by all Parties; organizations with observer status, Constituted Bodies and Operating Entities of the Financial Mechanism.

Parties submissions should be, through sector contact point, in collaboration with the National Focal Points. Each submission should be accompanied with an abstract of the initiative, policy or action, to facilitate its use.

**c. Language(s) of the online portal**

The online portal ought to be available in the official UN languages.

**d. Safeguarding information/privacy/confidentiality**

Proprietary of information submitted to the online portal needs to be protected.

# REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple - Un But - Une Foi

## **SOUSSION DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL SUR LE PORTAIL WEB DE SHARM EL-CHEIKH SOUS L’ACTION COMMUNE QUADRIENNALE DE CHARM EL-CHEIKH SUR LA MISE EN OEUVRE DE L’ACTION CLIMATIQUE DANS L’AGRICULTURE ET LA SECURITE ALIMENTAIRE**

---

### **Préambule**

L’agriculture joue un rôle clé dans la sécurité alimentaire et la résilience au Sénégal. La Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) reconnaît la priorité fondamentale de protéger les systèmes de production alimentaire dans les interventions en matière de lutte contre les changements climatiques.

Lors de sa vingt-troisième session, tenue à Bonn en 2017, la Conférence des Parties a adopté la décision 4/CP.23 « Action Commune de Koronivia pour l’Agriculture (KJWA, de son acronyme anglais) », qui demandait à l’Organe subsidiaire de Conseil scientifique et technologique (SBSTA) et à l’Organe subsidiaire de Mise en œuvre (SBI) de traiter conjointement les questions liées à l’agriculture, notamment par le biais d’ateliers et de réunions d’experts, en travaillant avec les organes constitués au titre de la Convention et en prenant en considération les vulnérabilités de l’Agriculture face aux changements climatiques et les approches pour assurer la sécurité alimentaire.

Les Parties ont adopté une feuille de route KJWA axé sur six thèmes d’atelier, avec un atelier additionnel portant sur la gestion durable des terres et de l’eau, y compris les stratégies de gestion intégrée des bassins versants, pour assurer la sécurité alimentaire ; et les stratégies et modalités pour intensifier la mise en œuvre des meilleures pratiques, des innovations et des technologies qui augmentent la résilience et la production durable dans les systèmes agricoles en fonction des circonstances nationales. Six ateliers en session et un atelier intersession ont été organisés entre 2018 et 2021.

A la vingt-septième session de la Conférence des Parties (COP27) qui s’est tenue à Charm el-Sheikh, en Égypte, en novembre 2022, les Parties ont adopté la décision 3/CP.27 qui a :

- reconnu les vulnérabilités des systèmes de production alimentaire aux effets néfastes des changements climatiques et l’importance d’intensifier le soutien pour renforcer l’action visant à préserver la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à

éradiquer la faim, à travers des systèmes agricoles inclusifs, durables et résilients aux changements climatiques ;

- également reconnu la nécessité d'améliorer l'environnement propice à la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de l'action aux niveaux local, national et international, ainsi que le partage des connaissances sur les meilleures pratiques, l'accès au financement, le développement et le transfert de technologies, et le renforcement des capacités ;
- demandé au SBSTA et au SBI d'établir le travail commun quadriennal de Charm el-Cheikh pour la mise en œuvre de l'action climatique dans l'Agriculture et la sécurité alimentaire, y compris la mise en œuvre des résultats des travaux de l'Action commune de Koronivia sur l'Agriculture et des activités antérieures traitant des questions liées à l'agriculture, ainsi que des sujets futurs, en reconnaissant que les solutions sont spécifiques au contexte et tiennent compte des circonstances nationales, dans l'optique des sept objectifs poursuivis ;
- créé le portail web de Charm el-Cheikh dans le cadre de l'Action Commune afin de partager des informations sur les projets, les initiatives et les politiques visant à accroître les possibilités de mise en œuvre de l'action climatique pour traiter les questions liées à l'Agriculture et à la sécurité alimentaire.

A la lumière de ce qui précède, le Sénégal présente ses vues sur l'opérationnalisation du portail.

## **Contexte**

L'agriculture, au Sénégal, est principalement pluviale et tirée par 755 532 ménages dont 73,8% sont ruraux (ANSD, 2014). Le secteur est le pilier des revenus et des moyens de subsistance ruraux, de l'emploi des jeunes et de l'autonomisation des femmes. Le secteur a contribué à 15,3 % du PIB du pays en 2021 (Banque mondiale, 2022). Les informations sur le climat et l'adaptation peuvent aider les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs sénégalais à développer leur résilience aux changements climatiques. L'utilisation croissante de l'information numérique et des technologies mobiles au cours des dernières décennies a joué un rôle essentiel dans le partage de l'information et l'anticipation de la gestion des risques climatiques dans les systèmes agricoles et pastoraux. Cependant, le faible accès à Internet en Afrique limite l'accès de ces acteurs aux informations qui fournissent des solutions aux défis climatiques auxquels ils sont confrontés, étant donné que leur agriculture est principalement pluviale (FAO, 2022). L'analphabétisation chez les

petits agriculteurs et éleveurs est un facteur important à prendre en compte. Malgré ces défis, l'accès à la technologie et à l'information numérique offre une opportunité significative aux petits exploitants agricoles, aux éleveurs, aux pêcheurs, aux femmes, aux jeunes et aux communautés locales en fournissant des liens vers l'information pour accroître les possibilités de mise en œuvre de l'action climatique afin de traiter les questions liées à l'Agriculture et à la sécurité alimentaire. Le portail web devrait, dans la mesure du possible, être convivial pour les agriculteurs et les éleveurs, et intégrer les systèmes de connaissances scientifiques et endogènes.

## **Portée du portail**

### **a. Objectif du portail**

Le portail web devrait jouer un rôle important dans la diffusion et le partage d'informations sur les projets, les initiatives et les politiques visant à accroître les possibilités de mise en œuvre de l'action climatique pour traiter les questions liées à l'Agriculture et à la sécurité alimentaire ; et à connecter les Parties, les organes constitués et les entités opérationnelles du mécanisme financier de la Convention, les organisations des Nations Unies et d'autres institutions, agences et entités pertinentes, la communauté de la recherche, le secteur privé, la société civile et les organisations d'agriculteurs et de pasteurs, entre autres et selon les besoins. En particulier, il s'agit de :

- faciliter le partage d'informations sur les projets, les initiatives et les politiques ;
- partager les informations scientifiques, technologiques et autres, les connaissances (y compris les connaissances locales), les expériences, les innovations et les meilleures pratiques ;
- faciliter la mise en relation, le partenariat et la coopération ;
- faciliter la sensibilisation, l'apprentissage entre pairs, le renforcement des capacités et la mise en réseau afin de promouvoir la mise en œuvre de l'action climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire ;
- partager des informations sur les possibilités de financement, de renforcement des capacités, de développement et de transfert de technologies.

## **b. Domaines thématiques du portail web**

Le portail web doit traiter des thématiques liées au partage d'informations sur les projets, les initiatives et les politiques visant à accroître les possibilités de mise en œuvre de l'action climatique dans l'agriculture et la sécurité alimentaire, y compris, mais sans s'y limiter, les thèmes abordés dans le travail conjoint Koronivia sur l'agriculture et les activités précédentes traitant des questions liées à l'agriculture, ainsi que les thèmes futurs.

## **2. Conception et mise en œuvre du portail**

Le Sénégal souligne l'importance de rendre l'information sur le portail web facilement accessible avec une fonction de recherche appropriée :

- a. Structure** : les informations sur le portail web peuvent être organisées par :
- catégorie et sous-catégorie d'activité (projets, initiatives et politiques) qui peuvent être accessibles aux agriculteurs, aux éleveurs et aux autres utilisateurs ;
  - Parties prenantes : Parties, organisations d'observateurs accrédités, agences des Nations unies et autres, y compris les organisations d'agriculteurs ;
  - Régions, Sous-régions et pays ;
  - Lien vers d'autres sites web pertinents ;
  - Clarté sur l'administrateur du portail web.

Du fait de la pénétration croissante de la téléphonie mobile dans les systèmes agricoles, le portail web devrait, dans la mesure du possible, être accessible par technologie mobile.

### **b. Personnes ayant le droit de publier**

Les documents peuvent être publiés sur le portail web par toutes les Parties, les organisations ayant le statut d'observateur, les organes constitués et les entités opérationnelles du mécanisme financier.

Les soumissions des Parties doivent être effectuées par l'intermédiaire du point de contact sectoriel, en collaboration avec les points focaux nationaux. Chaque soumission doit être accompagnée d'un résumé sur l'initiative, la politique ou l'action, afin d'en faciliter l'utilisation.



**c. Langue(s) du portail en ligne**

Le portail web devrait être disponible dans les langues officielles des Nations unies.

**d. Protection des informations/du statut privé/de la confidentialité**

La propriété intellectuelle des informations soumises au portail web doit être protégée.